

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Secrétariat
Rachida Lazaar

Tél : 01 57 02 68 46
Fax : 01 57 02 68 51
Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 06 septembre 2010

Les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques
régionaux des Sciences de la Vie et de la Terre
Myriam GAUJOUX – Jean-Pierre LEVISTRE
Alain POTHET – Michelle RONDEAU-REVELLE

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de S.V.T.
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Cher(e)s collègues,

Nous profitons de cette dixième « lettre de rentrée » pour souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans notre académie et pour vous informer de la nomination de Madame Myriam GAUJOUX qui succède à Jean-Marie LÉPOUCHARD très jeune retraité.



La rentrée en collège est marquée cette année par la mise en place du livret personnel de compétences. Outil de **validation des compétences** et de suivi personnalisé de l'élève, il est également un instrument de dialogue avec les familles. Utilisé dans les écoles primaires depuis 2008, il est généralisé dans tous les collèges à la rentrée 2010.

Ce livret doit être complété au plus tard en fin de troisième et **tous les enseignants** participent à l'évaluation des élèves sur les 7 compétences du socle. La maîtrise des compétences est validée par **l'ensemble de l'équipe pédagogique**. Un effort tout particulier doit être porté sur la compétence maîtrise de la langue française.

A partir de l'épreuve 2011, la maîtrise du socle est obligatoire pour obtenir le diplôme national du brevet.

De nombreux documents et outils sont disponibles sur les sites académiques et nationaux. Nos animations ces dernières années, et les formations proposées au plan académique doivent vous aider à mettre en place cette étape fondamentale de validation des compétences.

- [Animation « nouveaux programmes du collège »](#) (avril 2008)
- [Animation collège « évaluation des compétences »](#) (janvier et février 2010)
- [Attestations et outils pour le Livret Personnel de Compétences](#)
- [Attestations et outils pour les compétences 3 et 4](#)
- [Site de la MAPIE](#)



En lycée, la rentrée est sous le signe de la réforme. De nouveaux programmes, de nouveaux enseignements et un nouvel état d'esprit marquent le cœur de cette réforme.

Paru au BO n°4 du 29 avril 2010, les programmes de seconde s'inscrivent dans la continuité du collège en plaçant les **compétences** au cœur de la démarche d'apprentissage. Ils réaffirment dans leur **préambule, que nous vous incitons à lire attentivement**, la liberté pédagogique laissée aux enseignants qui peuvent ainsi programmer des temps d'investigation par les élèves et des moments d'argumentation narrative. Ces nouveaux programmes visent notamment une stabilisation des compétences fondamentales ainsi qu'une découverte des différents métiers de la sphère scientifique. Ils permettent la mise en œuvre d'activités manipulatoires et expérimentales indispensables à la construction des compétences scientifiques. Enfin ils constituent la seule référence réglementaire adressée aux enseignants. **Les ressources pour faire la classe proposées par la DGESCO ou les autres sites académiques ne sont que des appuis à la libre disposition des professeurs.**

A la croisée de plusieurs disciplines, **les enseignements d'exploration** doivent permettre aux élèves de seconde de découvrir différents champs scientifiques en travaillant sur des projets personnels et pluridisciplinaires. En tant que sciences expérimentales touchant une grande diversité de champs, notre discipline peut contribuer grandement à la réussite de ces enseignements.

L'accompagnement personnalisé est un enseignement nouveau auquel tous les enseignants peuvent participer. Articuler autour d'un diagnostic personnalisé, il doit aider chaque élève à consolider ses capacités et ses connaissances, à approfondir ou à découvrir des notions nouvelles et ainsi, à construire son parcours personnel d'orientation.

La mallette de seconde, disponible sur le site académique, et le site d'accompagnement des programmes sont des outils qui peuvent vous aider à organiser ces différents enseignements.

- [Mallette seconde 1.2](#)
- [La réforme du lycée sur le site du ministère](#)
- [La réforme du lycée sur le site EDUSCOL](#)
- [Un site d'Accompagnement en Ligne des Programmes.](#)

Comme l'an passé, nous poursuivons la mise en ligne d'une lettre d'informations régulière afin de mieux vous accompagner. Par ailleurs, vous trouverez les priorités de la rentrée 2010 ainsi que les principes directeurs qui sous tendent les mesures mises en œuvre dans la [circulaire de rentrée](#)



Informations générales

Monsieur Dominique ROJAT est le doyen du groupe SVT de l'Inspection générale.
Monsieur Gérard BONHOURE est en charge de notre académie pour l'année scolaire 2010-2011.

Répartition des circonscriptions d'inspection pour l'année 2010-2011

	Seine et Marne	Seine Saint Denis	Val de Marne
Myriam GAUJOUX	District 03 Maux	District 03 Drancy District 04 Aulnay sous Bois District 07 Bondy	District 04 Créteil District 05 Maisons-Alfort
J-P LEVISTRE	District 05 Lagny-sur-Marne District 06 Coulommiers District 07 Torcy District 09-Provins	District 06 Montreuil District 08 Gagny	District 01 Fontenay-sous-Bois District 02 Champigny
Alain POTHET	District 01 Chelles District 02 Mitry-Mory	District 01 Saint-Denis District 02 Aubervilliers	District 03 Saint-Maur District 06 Vitry-sur-Seine District 07 Le Kremlin-Bicêtre District 08 Chevilly-Larue District 09 Choisy-le-Roi
Michelle RONDEAU-REVELLE	District 04 Roissy-en-Brie District 08 Melun District 10 Brie Sénart District 11 Montereau Fault Yonne District 12 Fontainebleau	Districts 05 Bobigny	District 10 Limeil-Brévannes

Sources d'information et de communication

- La liste de diffusion académique disciplinaire SVT
Il est impératif d'activer votre adresse car nous utiliserons le canal des listes de diffusion disciplinaire pour communiquer collectivement avec vous sous la forme, entre autres, de « lettres d'informations ».
- Le site SVT académique <http://svt.ac-creteil.fr/>
- La liste de discussion, accessible depuis la page d'accueil du site SVT
(rubrique "Aide et réseau SVT, index "Liste de diffusion académique de SVT"
<http://listes.ac-creteil.fr/www/info/svt>)
- Pour percevoir au mieux le travail que vous menez au sein de la classe et dans votre établissement, nous vous engageons à compléter votre dossier personnel dans **I-Prof**.

Nos attentes lors d'une inspection

- Les demandes préparatoires à une inspection :
 - ✓ Notice individuelle destinée à l'inspection (accompagnée éventuellement d'un document synthétique sur votre implication dans différents projets : dans votre établissement, votre académie ou à l'échelle nationale)



- ✓ Progression de la séquence
- ✓ Programmation annuelle des compétences (connaissances, activités et attitudes)
- ✓ Pour les collègues en poste en collège : une situation pédagogique où a été mis en œuvre le socle (progression, activité d'apprentissage, évaluation ...)
- ✓ Cahier de texte aisément accessible sur place avant l'entretien; impression ou adresse et code d'accès si c'est un cahier de texte numérique (en ligne...)
- ✓ 3 ou 4 bulletins trimestriels remplis par le professeur
- ✓ Cahiers ou classeurs d'élèves

- Les axes prioritaires des observations en cours d'inspection

Les axes prioritaires des observations en cours d'inspection correspondent aux dix compétences du Référentiel du décret du 12 mai 2010 ([encart du B.O. n°29 du 22 juillet 2010](#)) :

Ce texte constitue notre référence d'évaluation et doit vous permettre de percevoir dans quel esprit nous souhaitons travailler avec vous. Il doit être complété par les instructions pédagogiques des programmes en vigueur.

L'inventaire des dix compétences ne doit pas effrayer: il a pour objet d'explicitier le cadre dans lequel se font nos observations, ceci afin de vous aider à toujours mieux former les élèves qui vous sont confiés et à leur donner le goût des sciences expérimentales.

L'Inspection Pédagogique Régionale des S.V.T. vous adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire et tient à vous assurer qu'elle s'efforcera d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuerons dans les établissements, vous pourrez, comme par le passé, nous contacter au rectorat.

myriam.gaujoux@ac-creteil.fr
jean-pierre.levistre@ac-creteil.fr
alain.pothet@ac-creteil.fr
michelle.rondeau@ac-creteil.fr